

Intitulé du poste (F/H) : Preneur(se) de notes pour un(e) étudiant(e) en situation de handicap

Service d'affectation : Service des études

Période du contrat : premier semestre 2026-2027 : **du 14/09/2026 au 11/12/2026 inclus**

Volume horaire : 2 à 4 heures par semaine

Nombre de postes ouverts : 2 postes en licence 2 / 2 postes en licence 3

Rémunération : taux horaire SMIC

Date limite de candidature : lundi 7 septembre 2026

Dossier de candidature composé de : CV + Lettre de motivation

Fusionnées en un seul document pdf. Pour l'envoi des candidatures, voir dernier encart ci-dessous.

Adresse administrative et géographique de l'affectation :

Ecole Nationale Supérieure d'Architecture Paris-Malaquais (ENSA Paris-Malaquais)

14 rue Bonaparte

75006 Paris

Missions et activités principales :

Sous l'autorité de la cheffe du service des études et en lien avec l'enseignant responsable de cet enseignement, l'étudiant(e) assure des missions de preneur de notes pour un(e) étudiant(e) en situation de handicap :

- Prise des notes pendant les cours magistraux. Ces notes doivent être lisibles, claires, complètes et cohérentes. Tendre à l'exhaustivité.
- Organiser les notes, les numéroter et les transmettre rapidement à l'étudiant(e) concerné(e) (délai de 48 heures maximum)
- Transmettre également ses notes au service des études (gestionnaire de cycle)

Le (ou la) preneur(se) de notes s'engage à suivre l'intégralité des cours concernés par cette mission. En cas d'empêchement (maladie, grève des transports...), le (ou la) preneur(se) de notes devra en informer immédiatement le service des études.

Diplôme(s) demandé(s) et/ou niveau de qualification :

Être en licence 2 ou licence 3 pour l'année universitaire en cours, selon le poste souhaité, et être inscrit à l'ensemble des cours magistraux du niveau concerné

Expériences et compétences souhaitées :

Savoirs :

- Très bon niveau dans la discipline concernée par le cours en amphithéâtre

Savoir-faire :

- Prise de note
- Esprit de synthèse
- Rigueur
- Aisance à l'écrit

Savoir-être :

- Capacité de transmission, sens de la pédagogie
- Adaptation
- Capacités relationnelles

Descriptif de l'employeur :

L'École nationale supérieure d'architecture Paris-Malaquais (ENSA Paris-Malaquais) est implantée sur le site historique de l'enseignement de l'architecture en France qu'elle partage avec l'école des Beaux-arts de Paris. Créée dans sa forme actuelle par décret en 2001, elle appartient au réseau des 21 écoles d'architecture sous double tutelle du ministère de la Culture, Direction générale de la démocratie culturelle, des enseignements et de la recherche (DGDCER), et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

L'école a pour objectif de former ses 800 étudiant.es à l'ensemble des métiers de l'architecture, en accordant une place centrale à la recherche grâce à ses 3 laboratoires et au programme SACRe de PSL.

Membre de l'Université PSL, l'une des premières universités françaises dans les classements internationaux, Malaquais offre à ses étudiants des doubles cursus en partenariat avec des établissements prestigieux. Située au cœur de Paris, elle est liée par des conventions à la plupart des grandes institutions culturelles parisiennes. Elle est également très ouverte sur le monde, avec plus de 50 accords conclus avec des écoles étrangères.

Descriptif du service :

L'ENSA Paris-Malaquais emploie 85 enseignants permanents (et plus de 200 intervenants extérieurs) et 46 agents administratifs. Le budget annuel de l'établissement s'élève à environ 4 M€, hors masse salariale prise en charge par le ministère.

L'administration de l'établissement est organisée en onze services : la direction, le service des études, le service des relations internationales, le service de la recherche, la bibliothèque, le service des ressources humaines, le service des affaires financières et des achats, le service de la communication, le service informatique, le service des bâtiments et moyens généraux, l'agence comptable.

Service recruteur : Le service accueille les étudiants pour toutes les questions concernant le déroulement de leurs études. Il a en charge les inscriptions administratives et pédagogiques. Il élabore le calendrier pédagogique annuel, le programme des enseignements et les emplois du temps des étudiants à la semaine. Le service des études a également pour mission de promouvoir et d'accompagner le développement de la vie associative et étudiante au sein de l'établissement.

Informations sur le poste et envoi des candidatures :

Justine COTTEREAU – Chargée de recrutement et référente égalité-inclusion

justine.cottreau@paris-malaquais.archi.fr

Une copie de la candidature (lettre + CV) doit obligatoirement être adressée par le candidat par courriel, à l'adresse suivante :

recrutements@paris-malaquais.archi.fr

Date de mise à jour de la fiche de poste : 25/06/2026